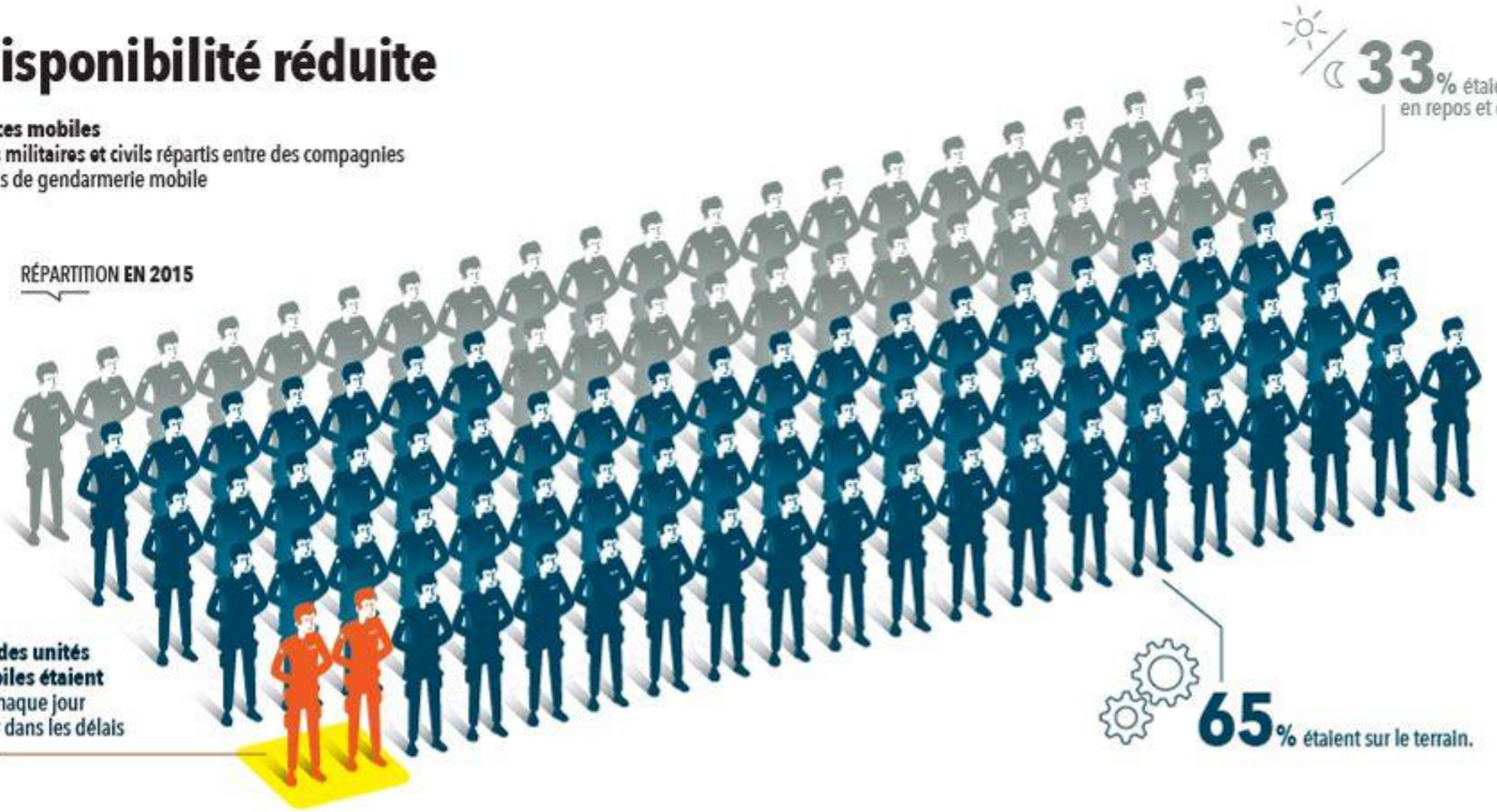
L'EMPLOI DES FORCES MOBILES DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE NATIONALES :
DES CAPACITÉS EN VOIE DE SATURATION, UN PILOTAGE À RENFORCER

1. Une disponibilité réduite

168 unités de forces mobiles
25 786 fonctionnaires militaires et civils répartis entre des compagnies de CRS et des escadrons de gendarmerie mobile



2. Des causes identifiées

Un contexte sécuritaire à hauts risques



Un élargissement continu des missions



Théoriquement affectées au maintien de l'ordre, les forces mobiles sont régulièrement employées à des **missions éloignées de leur spécialisation.** Or leur coût de déploiement est plus élevé que celui d'une force de police territorialisée.

La surveillance des plages mobilise chaque été l'équivalent de **3,5 compagnies.**

Des effectifs en baisse de 7,5 % depuis 2010



Au sein de la force publique, **c'est la catégorie d'emploi la plus touchée** par la réduction des effectifs depuis 2010.

En 2017, les deux tiers des postes supprimés depuis 2010 **auront été reconstitués.**

Conséquences

- Schémas tactiques plus complexes à appliquer
- Temps réduit de formation et d'entraînement
- Augmentation des heures supplémentaires et de la durée des services.

3. Un nécessaire rééquilibrage de l'implantation territoriale

La région parisienne et la zone Sud sont de longue date déficitaires en forces mobiles.



Ce déséquilibre entraîne **une mobilité accentuée** qui a des conséquences :

- **Budgétaires** Coûts de déplacements et hébergements
- **Sociales** Fatigue, éloignement familial
- **Environnementales** Empreinte carbone

DÉPENSES BUDGÉTAIRES POUR L'ENSEMBLE DES FORCES MOBILES

2012 : **1,76** MILLIARD D'EUROS > 2015 : **1,81** MILLIARD D'EUROS

Alors que les agents étaient moins nombreux, les dépenses de rémunération ont augmenté.

COUR DES COMPTES - FÉVRIER 2017 - INFOGRAPHIE : ASK MEDIA